

MÉMOIRE

Présenté à la Commission sur le développement durable de la
production porcine au Québec

Par



Groupe Robitaille
Montréal
Le 3 avril 2003

Avant-propos

Groupe Robitaille aime peu se retrouver sous les feux de la rampe. L'entreprise n'a pas pris l'habitude d'attirer l'attention du public sur son travail. L'avoir davantage publicisé aurait peut-être limité la mauvaise presse faite depuis quelques années aux entreprises dites « d'intégration »... Néanmoins, le propos du présent mémoire n'est pas de revenir sur le passé. Comme entreprise, nous préférons nettement concentrer nos énergies sur le présent et l'avenir. Nous croyons qu'il est maintenant opportun de sortir de notre réserve afin de présenter notre réalité.

Dans ce mémoire, nous voulons avant tout vous présenter notre entreprise, montrer ce qui s'y passe réellement et exposer comment il est possible de fonctionner quotidiennement tout en étant respectueux de l'environnement. Il y a déjà plusieurs années, nous avons réalisé qu'utiliser les méthodes standard, sans en connaître les conséquences sur l'environnement, ne constituait pas la meilleure façon de faire et avons décidé de modifier notre attitude. Nous n'affirmons pas que notre « modèle », notre façon de faire, constitue LA solution à la problématique actuelle liée à l'industrie porcine. La diversité est généralement synonyme de vitalité, principe qui s'applique aussi en agriculture. Seulement, cette manière de procéder que nous avons développée convient à notre entreprise et assure la protection de l'environnement. Sans aucunement chercher à l'imposer aux autres, nous ne souhaitons pas qu'elle soit balayée du revers de la main. Nous allons donc vous présenter ce que nous avons fait jusqu'à maintenant, mais également vers quoi on se dirige, ce qui constitue à notre avis la meilleure valorisation possible, en espérant apporter du même coup notre contribution à votre réflexion.

1. Présentation de l'entreprise

Groupe Robitaille est une entreprise familiale de seconde génération. Fondée au début des années 1970, elle est aujourd'hui gérée par les quatre fils du fondateur. L'entreprise œuvre dans les domaines avicole, porcin et dans la fabrication d'aliments pour animaux. En aviculture, nous produisons du poulet et de la dinde à griller, de la dinde de reproduction et sommes propriétaires d'un couvoir. Le Groupe est également impliqué dans l'abattage et la transformation de la viande porcine. Enfin, le groupe Robitaille emploie 400 personnes.

Dans le secteur porcin, nous disposons de 43 sites, dont 30% sont à contrat. Ces sites, dont la capacité ne dépasse jamais 2 800 porcs en engraissement ou 1 500 truies en maternité, sont situés majoritairement dans les MRC du Haut-Richelieu et des Jardins de Napierville. Le développement s'est fait dans des régions comportant une très faible densité animale : la MRC du Haut-Richelieu ne comporte que deux zones d'activités limitées, alors qu'on n'en retrouve aucune dans la MRC des Jardins de Napierville.

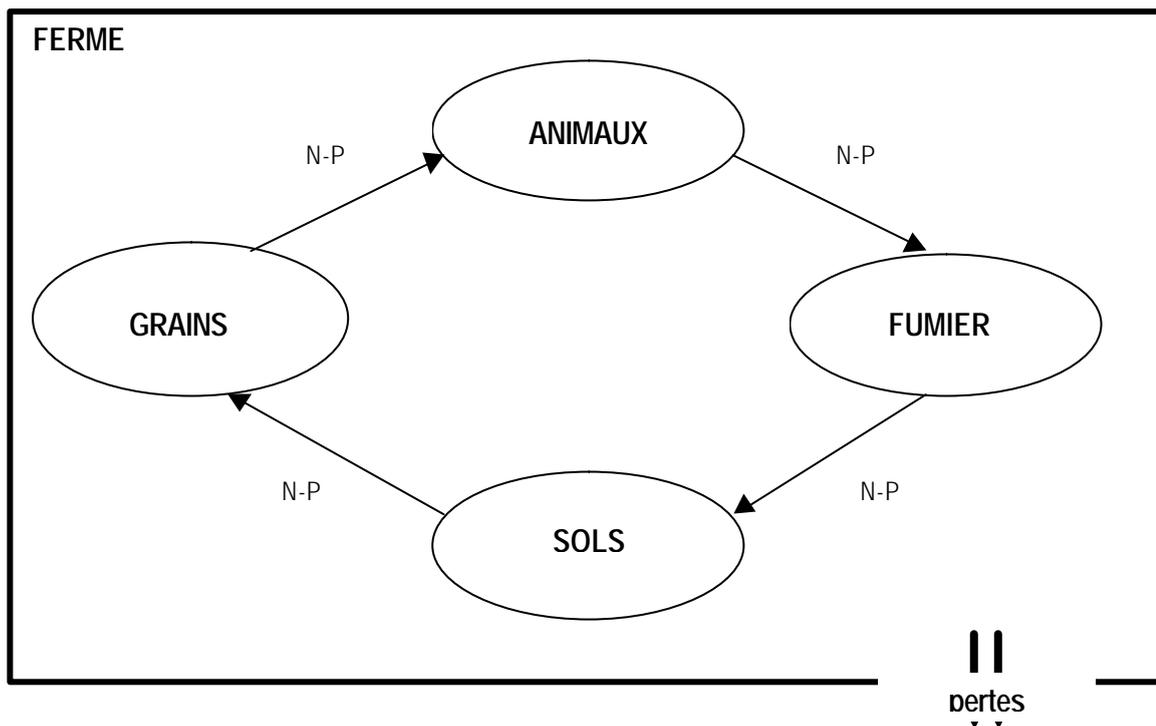
2. Notre approche agroenvironnementale

2.1 : Le virage vers l'agroenvironnement

Comme nous l'avons mentionné plus haut, le but premier de ce mémoire est de présenter notre approche agroenvironnementale. C'est en 1991 que Groupe Robitaille a commencé à s'intéresser à l'agroenvironnement. Ce premier pas consista en un changement de conception, d'attitude face au lisier : de déchet qu'il était, on se mit à le considérer comme un fertilisant et à nous intéresser à la fertilisation selon le besoin des cultures. L'entreprise travailla alors en compagnie d'une agronome afin de connaître la valeur fertilisante des fumiers/lisiers et commença à utiliser ces derniers pour fertiliser ses terres.

C'est par contre en 1997, suite à l'adoption du RRPOA, que l'entreprise s'est engagée de plein pied dans sa démarche agroenvironnementale. Dans ce qui suit, nous décrivons les grandes étapes de cette démarche et comment elles ont affecté notre entreprise. Pour bien expliquer l'idée de base nous ayant guidé, nous avons reproduit à la figure 1 notre cadre de travail.

Figure 1. Le recyclage des éléments nutritifs



À l'aide de ce schéma, il est possible de suivre le recyclage des éléments nutritifs comme l'azote (N) et le Phosphore (P), qui partent du sol et y reviennent après avoir transité par les cultures, les animaux et le fumier. Il est clair que lorsque ce recyclage fonctionne efficacement, le risque de voir les éléments nutritifs s'échapper du système pour devenir une perte et un problème environnemental est minimisé. Donc, *si on veut protéger la qualité de l'eau, il faut assurer une bonne gestion des éléments nutritifs, combinée à un contrôle de l'érosion.*

Que doit-on faire au niveau des sols, des cultures, des animaux et des fumiers pour maximiser l'efficacité du recyclage et minimiser les pertes? C'est à cette question que répond la démarche agroenvironnementale du Groupe Robitaille.

2.2 : La démarche agroenvironnementale

On peut diviser la démarche accomplie en trois sections :

- a) Les animaux : alimentation, performance et bilan alimentaire
- b) Les lisiers :
 - ❑ Volume, caractérisation, valeur fertilisante et économique
 - ❑ distribution et application
- c) Les sols et les cultures

a) Les animaux : alimentation, performance et bilan alimentaire

Afin de dresser le portrait le plus précis possible de l'entreprise, nous avons réalisé les bilans alimentaires de tous nos élevages. Le bilan alimentaire consiste à calculer les quantités en kg d'azote et de phosphore qui entrent dans un bâtiment via les moulées, d'estimer ensuite les quantités de ces mêmes éléments qui sortent des bâtiments par la vente des animaux et de faire la différence entre ces deux résultats. La différence représente ce qui est entreposé sous forme de fumiers/lisiers. Nous avons réalisé que plus nos animaux sont performants, plus ils utilisent bien les éléments nutritifs fournis par les aliments, moins on en retrouve dans les fumiers et plus le recyclage des éléments nutritifs est efficace.

Comme le bilan alimentaire a un grand impact sur la quantité de terres nécessaires, nous avons travaillé avec notre nutritionniste afin de cibler les facteurs à améliorer dans le but de diminuer les rejets de nos élevage dans le futur. On voulait à ce moment travailler au niveau de ce qui se passe *à l'intérieur* des bâtiments, c'est-à-dire améliorer le travail de nutrition ainsi que la régie d'élevage. Les principales pratiques observées ayant été réévaluées sont le pourcentage de phosphore présent dans chaque aliment, l'utilisation de la phytase, l'ajout de différents acides aminés, la conversion alimentaire ainsi que la moulée sous forme de comprimés.

b) Les lisiers

Volume, caractérisation, valeur fertilisante et économique

Avec les bilans alimentaires, nous avons pu connaître les éléments nutritifs contenus dans les lisiers. Jumelés au calcul du volume de lisier produit annuellement par ferme, ils nous ont permis de caractériser tous nos lisiers. ***Il faut éviter le plus possible de travailler avec des estimations et chercher à travailler avec des données réelles.*** Cette caractérisation est importante car la composition du lisier, selon qu'il provienne d'une maternité, d'une pouponnière ou d'un engraissement, comporte des différences importantes. De plus, les caractéristiques du lisier sont appelées à varier à l'intérieur d'une même production, selon les éleveurs et même entre les fermes d'une même entreprise. Après avoir fait les bilans alimentaires et calculé les volumes de lisier produit, on arrive à caractériser ces derniers. Si on considère les spécifications du lisier obtenu, le résultat des analyses de sol, le rendement potentiel du sol, les besoins en fertilisation des cultures, la date d'épandage et le délai d'incorporation au sol du lisier, on peut arriver à en faire une valorisation optimale en

combinant son utilisation avec un engrais minéral. Par cette méthode, la fertilisation tient compte de la valeur des lisiers.

Nous dénotons deux problèmes majeurs dans le domaine de la gestion des lisiers au Québec :

- **La faiblesse de la valorisation actuelle des fumiers/lisiers**
- **Le manque de crédibilité de la gestion liquide**

Dans ce dernier cas, ce sont probablement les erreurs du passé qui ont hypothéqué l'image de la gestion liquide : l'épandage de doses massives à l'aide de canons, comme il s'est déjà pratiqué, n'a sûrement en rien facilité l'acceptation de ce mode de gestion. Il est évident que le lisier doit être utilisé de façon responsable, intelligente. On doit l'appliquer avec la technique appropriée, au bon moment, à des doses adéquates. Actuellement, la dose usuelle d'épandage est de l'ordre de 40 m³ par hectare, ce qui correspond à une épaisseur 0,4 cm, l'équivalent d'une pluie fine. Cette dose de lisier, lorsqu'épandue sur un sol sec et incorporée, est complètement retenue dans les pores du sol.

Selon nous, *le lisier n'est pas un déchet, mais bien une ressource, un produit qui a une valeur économique*. Afin d'intéresser des producteurs à recevoir du lisier, nous avons converti la valeur fertilisante de nos lisiers en valeur économique, exprimée en termes de réduction des coûts de production.

Distribution et application

Nous avons réalisé rapidement que nous ne disposions pas des surfaces nécessaires pour utiliser correctement tous les lisiers produits dans nos établissements. Nous étions, et sommes toujours convaincus que nos lisiers sont un sous-produit intéressant qu'il est possible de valoriser efficacement. Nous en avons conclu que ce produit, chez nous en excès, devrait profiter à des receveurs éventuels. Nous avons dû prouver à des producteurs locaux de grandes cultures que nous avions un produit intéressant à offrir, tant par ses caractéristiques propres que par le service que nous étions prêts à y attacher.

Nous croyons en la valeur du lisier, mais nous sommes bien conscients *qu'un problème majeur d'utilisation du lisier réside dans son application. Mieux former les gens du milieu*

dans le but de leur apprendre comment bien travailler avec le lisier serait susceptible d'améliorer la valorisation qui en est faite.

c) Les sols et les cultures

Nous souhaitons faire des 650 hectares que nous cultivons une vitrine de bonnes pratiques agroenvironnementales. Nous utilisons notamment ces terres pour développer et expérimenter de nouvelles technologies d'application du lisier ainsi qu'optimiser la fertilisation minérale. Le fait de cultiver certaines superficies nous aide également à mieux comprendre la réalité de nos receveurs, les problématiques auxquelles ils peuvent être confrontés. Sur ces terres, nous cherchons constamment à améliorer nos pratiques, de façon à faire preuve de leadership auprès des producteurs receveurs, à « montrer l'exemple ».

En premier lieu, nous avons procédé à l'inventaire de l'état des sols ainsi qu'à leur analyse. Divers travaux ont été effectués pour remédier à certains problèmes. Pour améliorer l'état des sols et en faciliter la gestion, nous avons introduit le soya dans notre rotation de culture. Nous avons aussi diminué le travail de sol, travaillé sur les semis et le contrôle des mauvaises herbes pour obtenir les meilleurs rendements possibles et maximiser le prélèvement des éléments nutritifs par les cultures. L'an dernier, nous avons en outre amorcé une démarche de contrôle de l'érosion. ***Les PAEF ne tiennent pas compte de l'érosion.*** En ayant recours au volet 10 du programme Prime-Vert, nous avons mandaté notre agronome afin qu'il effectue un inventaire, un diagnostic des problèmes d'érosion rencontrés sur nos terres, accompagné de recommandations. Le travail n'est bien sûr pas terminé. Nous cherchons à développer ces techniques (contrôle de l'érosion, bandes riveraines, ...) en collaboration avec des spécialistes et à les expérimenter afin d'informer le mieux possible nos receveurs de leurs avantages et inconvénients. À cet égard, ***nous croyons qu'on ne devrait pas pénaliser financièrement, en sabrant dans leurs prestations d'assurance-récolte, les producteurs qui font et entretiennent des bandes riveraines, sous prétexte que ces superficies ne sont pas cultivées.*** De tels agissements n'incitent en rien les producteurs à adopter des pratiques culturelles durables.

2.3 : L'élevage sans sol

Comme nous l'avons mentionné plus haut, la réalisation des bilans alimentaires et des PAEF nous a permis de constater que les surfaces dont nous disposions étaient insuffisantes pour épandre les déjections produites. Suite à une période de réflexion, on en vint à privilégier la

conclusion d'ententes d'épandage plutôt que l'achat de terres. Une stratégie axée sur le produit, la formation et le service aux receveurs fut mise sur pied.

Soyons clairs : nous aurions pu acheter des terres, d'autant plus que la plupart de nos sites ne sont pas situés dans des zones en surplus. C'est un choix conscient qui a été fait de ne pas se porter acquéreur de terres agricoles et ce, pour plusieurs raisons. D'une part, si l'entreprise achetait la totalité des surfaces nécessaires à l'épandage de ses fumiers/lisiers, une pression importante sur le prix des terres agricoles de la région s'ensuivrait. Cette **surenchère artificielle** du prix des terres ne serait pas sans conséquences pour les autres producteurs, qui oeuvrent en grande partie dans le domaine des grandes cultures dans la région où se concentrent les activités de Robitaille. En fait, nous croyons qu'obliger les producteurs porcins à posséder toutes leurs terres fragiliserait fortement les entreprises autonomes, porcines mais également des autres productions. Cette obligation ferait monter en flèche le prix des terres, et les entreprises autonomes porcines auraient de la difficulté à se conformer, tandis que la possibilité d'expansion d'entreprises oeuvrant dans d'autres secteurs de production serait limitée, sinon au prix d'un lourd endettement. En aucun temps, nous ne voulons être en compétition avec les autres producteurs, *a fortiori* les producteurs de grandes cultures.

D'autre part, nous ne nous considérons pas comme des producteurs de grains ou de céréales, mais bien davantage comme des éleveurs. Devoir posséder et cultiver nous-mêmes des immenses superficies ne serait pas efficace. **Nous croyons fortement que la spécialisation des tâches est gage de meilleures performances.** En fait, il est humainement impossible d'être efficaces en tout, donc il est préférable de laisser les terres et le soin de les cultiver à ceux qui sont performants et compétents en matière de cultures. Nous préférons, et de loin, travailler en étroite collaboration avec ces producteurs, plutôt qu'entrer dans une vaine compétition avec eux pour la propriété des terres, qui désavantagerait tout le monde en bout de ligne. Finalement, acheter des terres pour se « débarrasser » du lisier reviendrait à désavouer tout le travail fait jusqu'à maintenant dans le domaine de la valorisation, à agir comme si le lisier était un déchet.

Nous croyons que, s'ils sont bien gérés, les élevages sans sols ne comportent pas plus de risques pour l'environnement que les élevages bien gérés ayant toutes leurs superficies en propriété. Nous serions cependant disposés à l'implantation d'un suivi plus rigoureux

pour les élevages sans sol, ainsi que d'un contrôle plus systématique et rigoureux des ententes d'épandage.

2.4 : Les receveurs, un maillon important

Le complément de la démarche agroenvironnementale effectuée sur nos fermes et nos terres (bilans alimentaires, caractérisation des lisiers, pratiques culturales, ...) est la formation et le suivi des receveurs.

La formation

Une campagne de sensibilisation des receveurs potentiels a d'abord été enclenchée et certains producteurs ciblés. Les receveurs, potentiels et confirmés, sont rencontrés en petits groupes lors de séances animées par un agronome de Logiag. À l'occasion de ces rencontres, on présente d'abord le schéma reproduit plus haut dans ce mémoire. On explique ensuite ce qu'est le fumier/lisier en précisant sa valeur agronomique et économique. Nous faisons prendre conscience aux producteurs présents que le recours au fumier/lisier peut faire diminuer la charge d'engrais minéral. On explique ensuite la valeur fertilisante des lisiers, utilisés en complémentarité avec les engrais minéraux. Finalement, on discute de la mise en application de la fertilisation avec du lisier en fonction de la période d'épandage, de la valeur agronomique et de la condition des sols. On note également les attentes des producteurs, les contraintes avec lesquelles ils doivent composer, leurs préoccupations. On encourage fortement tous les producteurs receveurs à consulter Logiag ou un club agroenvironnemental de leur choix. En 2001-2002, dix séances de ce genre ont été tenues, ayant rejoint entre 70 et 90 producteurs. La majorité de ces receveurs utilisait déjà des fumiers/lisiers, en complémentarité avec des engrais minéraux, mais nous avons tenu à offrir des formations afin qu'ils soient plus spécialisés et qu'ils prennent conscience de l'importance et même la nécessité d'adopter de bonnes pratiques.

Le suivi

Comme le lisier est considéré comme un produit de vente, on offre aux receveurs un service « après-vente ». Une fois les ententes d'épandage conclues, l'entreprise fait faire un plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF) pour ses receveurs, de façon à déterminer la quantité pouvant être reçue par chacun, et aussi pour s'assurer que le receveur aura bien un PAEF. Nous avons demandé aux professionnels de Logiag de trouver le moyen de simplifier

l'application d'un suivi de PAEF. Nous sommes effectivement forcés de constater que *les PAEF sont trop complexes pour les utiliser sur le terrain. Pour s'assurer que l'outil soit bien utilisé, il faut absolument le simplifier.* Afin d'aider la personne qui procède à l'épandage, la présentation de PAEF sous forme de plans de ferme a été développée.

Le lisier est donné, livré et épandu. Encore à cette étape, nous travaillons en étroite collaboration avec les receveurs afin de faciliter le transport et l'application. Ils sont également invités à participer à la recherche d'améliorations dans l'application du lisier. L'entreprise possède une flotte de machinerie d'épandage, qu'elle a modifiée selon les besoins de ses receveurs : on a dans un premier temps acheté des épandeurs plus petits, en plus grand nombre. Une des dernières plaintes/réticences rencontrées chez les receveurs concernant les risques de compaction des sols associés à l'épandage de lisier, nous nous sommes dotés en 2003 d'un épandeur monté sur chenilles ce qui, nous l'espérons, devrait régler le problème. Pour des raisons économiques, nous avons commencé à prioriser l'épandage au printemps, avec enfouissement immédiat. En plus de réduire considérablement les problèmes d'odeurs, cette approche élimine les risques de ruissellement de lisier vers les cours d'eau. Finalement, l'entreprise conserve des registres d'épandages.

Nous sommes conscients que l'élevage sans sol est plus risqué et que nous sommes en quelque sorte dépendants de nos receveurs. Nous devons donc nous assurer de la satisfaction de ces derniers afin qu'ils ne regrettent jamais d'avoir choisi d'utiliser notre lisier comme fertilisant et qu'ils soient au contraire toujours gagnants. Dans cette optique, il est primordial de prendre en considération les besoins des gens et de s'y adapter, de faire preuve de flexibilité (exemple de la compaction des sols). Cette nécessité de fidéliser les receveurs constitue en soi un mode d'autorégulation. Même si le lisier n'est pas épandu sur nos propres terres, on doit veiller à ce qu'il soit bien utilisé, puisque notre entreprise n'a rien à gagner si les receveurs sont insatisfaits. Tout d'abord, nous effectuons une distribution réfléchie de notre lisier : si on a déterminé avec le PAEF qu'un producteur pouvait recevoir une quantité donnée de lisier, nous allons respecter les recommandations du PAEF et lui réserver cette quantité précise, pas davantage.

Notre but est de développer une relation durable avec nos receveurs, nous assurer que non seulement ils continueront à recevoir notre lisier dans une dizaine d'années, mais aussi qu'ils seront toujours en production. Nous les encourageons donc à adopter des pratiques culturelles

durables. Nous leur offrons des formations visant à expliquer la fertilisation, des visites aux champs pour traiter de la structure, de la compaction des sols, etc. Cette sensibilisation semble porter fruit : plus de la moitié d'entre eux ont eu recours à des services agronomiques suite à la réalisation de leur PAEF ou des formations données, bien qu'ils doivent déboursier eux-mêmes les frais liés à l'obtention de tels services.

Cette stratégie que nous avons adoptée nous semble être la formule gagnante pour notre entreprise. Nous travaillons encore à fidéliser nos receveurs et à conclure de nouvelles ententes, de façon à répondre aux exigences du REA relatives à la disponibilité des terres bien avant 2010.

3. La cohabitation

Un problème majeur associé à la production porcine est celui des odeurs. Ces dernières causent beaucoup de problèmes de cohabitation. Nous sommes conscients du problème et cherchons des moyens pour en atténuer les effets. Depuis sept ou huit ans, les lisiers sont enfouis le plus rapidement possible après l'épandage. Nous avons également développé une « politique » de localisation des nouveaux bâtiments : nous choisissons les terres les moins belles possibles pour la construction et les sites doivent être éloignés le plus possible des routes. De plus, tous les bâtiments construits depuis 2001 ont des toits sur les fosses. En fait, ce sont davantage les vieux bâtiments, rachetés d'anciens propriétaires, qui nous causent des problèmes. Ces derniers, représentant environ 10% de nos sites, sont bien souvent mal situés. Nous avons déjà fait beaucoup d'efforts pour les améliorer, mais nous recherchons toujours d'autres solutions visant à minimiser le problème. Nous étudions la possibilité d'installer des toits sur les anciennes fosses ou encore de construire de nouvelles structures sur ces sites existants.

En conclusion

Notre entreprise souhaite bien sûr continuer à se développer et sera évidemment heureuse lors de la levée du moratoire. Cependant, ce développement devra se faire à un rythme moindre qu'auparavant, en respectant les contraintes économiques, environnementales et sociales. Nous sommes également conscients que si nos pratiques actuelles avaient été adoptées il y a bien plus longtemps, nous éprouverions beaucoup moins de problèmes aujourd'hui. Dans l'avenir, nous voulons continuer à agir de façon responsable et à effectuer un suivi sérieux dans le domaine de l'agroenvironnement. Notre entreprise poursuit également d'autres objectifs, en particulier améliorer la salubrité et la qualité de la viande produite. Dans ce sens, toutes nos fermes sont HACCP depuis 2002 et nous suivons également assidûment les recherches visant à réduire l'utilisation d'antibiotiques.

De façon plus générale, nous croyons qu'une loi ou un règlement général capable de régler l'ensemble de la problématique pour toutes les régions de la province sera très difficile, voire impossible à trouver. De plus, nous sommes personnellement en faveur de l'application d'une réglementation environnementale efficace et serions prêts à nous conformer à une norme optionnelle vérifiée par un contrôle externe. Nous ne privilégions aucun modèle particulier, chaque producteur peut choisir le modèle, le créneau qui lui convient le mieux. Cependant, peu importe le type de ferme à l'intérieur de laquelle le porc est produit, ce dernier ne doit pas polluer. Finalement, la situation conflictuelle entourant la production porcine constitue à notre avis une manifestation, un symptôme d'une problématique plus globale qui gagnerait à être réexaminée, c'est-à-dire celle de l'agriculture en général.

